

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 71-1387/PCG modifiant à nouveau l'arrêté n° 70-1387/PCG du 4 novembre 1970 interdisant la circulation et la commercialisation dans le Territoire de certains produits frais en provenance de l'étranger.

n° 71-1387/PCG

Ministère PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT	Date de publication 12 octobre 1971
Numéro JO n° 20 du 25/10/1971	Date du numéro 25 octobre 1971

TEXTE INTÉGRAL

La liste des territoires déclarés infectés par le choléra, jointe en annexe à l'arrêté n° 71-643/PCG du 28 avril 1971 est abrogée et remplacée par la liste annexée au présent arrêté. Liste des territoires déclarés infectés par le choléra AFRIQUE. — Cameroun, Ghana, Haute-Volta, Kenya (contrée de Marasabit), Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sierra Leone, Tchad. ASIE. — Birmanie, Inde, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Yémen du Nord (province de Hodeïida), Yémen du Sud (île de Kamaran), Vietnam.